

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21<sup>ème</sup> EDITION DU BAROMETRE AMCHAM-BAIN**L'attractivité de la France auprès des investisseurs américains en 2020 :  
le choc de la pandémie mondiale, relativement bien amorti, fait malgré tout ressurgir de  
vieux démons historiques**

Paris, le 11 février 2021 – L'AmCham (Chambre de Commerce Américaine en France) et le cabinet de conseil Bain & Company publient aujourd'hui la 21<sup>ème</sup> édition du baromètre AmCham-Bain, qui mesure chaque année le moral des investisseurs américains en France et leur perception de l'attractivité de la France et de son environnement économique.

Il met en avant 6 principaux chiffres clés cette année :

- 1. Le NPS de la France cède 8 points**, de -12% en 2019 à -20% en 2020, avec une part de promoteurs de la France stable, mais une part de détracteurs en hausse.
- 2. Environ 40% des investisseurs américains anticipent une évolution positive** du contexte économique en France dans les 2-3 prochaines années.
- 3. 54% des investisseurs américains voient le climat social comme une faiblesse** freinant leurs décisions d'investissements en France.
- 4. 96% des investisseurs américains plébiscitent les mesures de soutien du gouvernement** aux entreprises en France ainsi que le plan de relance. 70% se déclarent toutefois inquiets du creusement de la dette publique
- 5. 3 investisseurs américains sur 4 anticipent d'ici 2 ans une reprise de leurs activités économiques** à leur niveau d'avant Covid-19. Plus d'1/3 envisage même un retour à la normale en moins d'un an.
- 6. 85% des investisseurs américains ont une perception positive ou très positive de l'écosystème d'innovation en France.**

**Perception : l'image de la France reste attractive, mais polarise davantage les opinions**

- **Un socle de promoteurs solide, mais une part de détracteurs en hausse**

Au regard de l'année écoulée, la destination France paraît relativement bien amortir le choc, avec une baisse du NPS de 8 points, à -20% contre -12% en 2020. Ce NPS reste d'ailleurs plus élevé que sur toute la période 2009-2016, un bon score qui s'explique notamment par les réformes engagées depuis 2017 et saluées par plus de 70% des investisseurs. Le nombre de prescripteurs de la destination France est resté relativement stable à 16% (17% en 2020). En revanche, c'est la part de détracteurs qui a gagné 7 points, puisant ses réserves dans la part des investisseurs jusqu'alors neutres.

- **La crise agit comme un révélateur des irritants historiques de la destination France**

Même si 48% des investisseurs estiment que leur groupe a une bonne ou excellente image de la France, ce chiffre est en recul pour la première fois depuis 2015, et à son plus bas niveau depuis 2017. L'an dernier, ils étaient près de 65% à avoir une bonne image de la France.

Cette crise planétaire a aussi pour effet une polarisation des opinions de plus en plus marquée. Si en 2020 environ 40% des investisseurs américains anticipent une évolution positive du

contexte économique en France dans les 2-3 prochaines années, soit seulement 2 points de moins qu'en 2019, ils sont en revanche 23%, 12 points de plus qu'en 2019, à anticiper une évolution négative. La conjoncture à elle seule ne suffit pas à expliquer cette baisse : ce sont les irritants historiques et les « vieux démons » persistants de la France qui sont notamment pointés du doigt par les investisseurs et refont surface dans leur perception : climat social difficile, fiscalité, coût du travail, flexibilité du travail et complexité administrative.

A l'aune de cette période si incertaine, c'est la crainte de voir le pays s'enfoncer dans le « paradoxe français », qui paraît ressurgir dans la perception des investisseurs américains : cette France qui, à travers les crises passées, a pu mieux absorber les chocs grâce à la générosité de son modèle social et économique, mais se montre ensuite plus lente à saisir les opportunités – voire parfois immobile – quand c'est le monde entier qui redémarre.

- **Le climat social devient le premier critère regardé par les investisseurs américains**

*« L'un des signaux faibles identifiés depuis quelques années dans le baromètre AmCham - Bain occupe dans les résultats de cette édition 2021 le devant de la scène : classé 5ème critère décisif dans les décisions d'investissements des entreprises américaines en 2019, le climat social est devenu à l'unanimité – leur premier critère en 2020. 54% des investisseurs américains y voient même un frein à leurs investissements en France, en comparaison avec les autres pays européens », observe Marc-André Kamel, Vice-Président de l'AmCham en France, Associé chez Bain & Company et co-auteur du Baromètre. De plus, le droit encadrant les licenciements et sa complexité sont toujours perçus comme une faiblesse malgré les réformes entreprises par le gouvernement en début de quinquennat. Ils sont de plus en plus nombreux à dénoncer la complexité des procédures (73%) ou leurs coûts (80%).*

### **Projection : un optimisme attentiste, après une année 2020 sur pause**

Année après année, les résultats du Baromètre AmCham-Bain révèlent - qu'au-delà de la conjoncture – c'est la prévisibilité et la stabilité à long terme que privilégient les investisseurs américains, qui s'inscrivent dans un horizon de long terme en matière d'investissement. Ils saluent depuis 2017 les nombreuses réformes et la baisse des impôts de production qui ont permis de rendre les conditions d'investissement en France plus attractives, et ne sanctionnent cette année pas la pause dans les réformes qui a marqué l'année 2020 si particulière. Mais si leur perception reste positive, l'inflexion positive observée depuis 2017 n'est pas pour autant acquise : malgré la volatilité actuelle et les perspectives incertaines de sortie de la crise pandémique mondiale, les investisseurs américains appellent de leurs vœux une poursuite des réformes.

- **Les investisseurs américains anticipent un contrecoup sur le front de l'emploi, et un retour à la normale d'ici deux ans**

Après des années marquées par l'optimisme en termes de perspectives de création d'emplois, les entreprises américaines, premiers employeurs étrangers en France, s'attendent à payer le contrecoup de la crise de la Covid-19. La multiplicité des variants de la Covid-19, les perspectives de nouveaux confinements dans la durée, les incertitudes liées à une baisse durable des cas de Covid-19 forcent les entreprises à être dans une situation de gestion de crise permanente et réduisent le champ de perspectives aux courts et moyens termes. L'année dernière, ils étaient 51% à penser que le nombre de leurs employés allait augmenter. Cette année, ils ne sont plus que 27%. C'est même la première fois depuis 2016 qu'ils sont

plus nombreux à penser que le nombre de leurs employés diminuera (28% des investisseurs). Nombreux sont ceux qui s'attendent à devoir consentir des ajustements dans les prochaines années pour compenser les baisses de revenus de 2020.

Dans la continuité du relatif optimisme affiché quant au contexte économique pour les 2-3 prochaines années, plus de ¾ des investisseurs américains pensent qu'il leur faudra 2 ans ou moins pour retrouver une activité économique comparable à 2019. Plus d'1/3 envisage même un retour à la normale en moins d'un an. Près de 60% des investisseurs américains pensent que la crise de la Covid-19 n'aura pas d'impact à moyen terme sur leurs investissements. Ils notent notamment que la crise a conduit à différer certaines décisions d'investissement mais ne devrait pas faire changer de cap. 24% pensent néanmoins réduire leurs investissements, notamment à cause de restructurations post-crise qui leur seront nécessaires.

- **Un accueil favorable des mesures d'urgence, au prix d'une dette qui inquiète**

Dans une économie au ralenti depuis le mois de mars 2020 et le premier confinement, les investisseurs américains plébiscitent les mesures de soutien à l'économie mises en place par le gouvernement : ils sont 96% à les trouver aussi compétitives voire plus compétitives que les mesures des autres pays européens. En effet, plus de la moitié des investisseurs américains (53%) considèrent que ces mesures sont plus compétitives en comparaison avec le reste de l'Europe. Les investisseurs accueillent tout aussi favorablement le plan de relance. 96% d'entre eux le considèrent aussi compétitif ou plus compétitif que les autres pays européens. L'accueil favorable de ces mesures de soutien ambitieuses ne leur fait pas oublier le spectre du creusement substantiel de la dette publique qui inquiète 70% des investisseurs américains. Ces derniers craignent des ajustements fiscaux forts dans les années à venir.

*« Malgré certains points de vigilance qu'il faudra adresser, la pandémie n'aura pour l'heure que faiblement entamé l'optimisme des investisseurs américains quant à l'attractivité de la France elle-même. Elle semble toujours bien placée pour tirer son épingle du jeu en Europe. Les investisseurs américains plébiscitent d'ailleurs les mesures de soutien et le plan de relance du gouvernement. Il faut résolument poursuivre nos efforts de simplification et de constance pour convaincre ! »* **Bijan Eghbal**, Président de l'AmCham en France, Associé chez **DLA Piper** et co-auteur du Baromètre.

- **Le monde d'après : avec l'innovation technologique et la RSE, la France tire son épingle du jeu en Europe**

Autre résultat positif, cette année encore, la perception des investisseurs américains de l'écosystème d'innovation en France est bonne (pour 86% des répondants) voire très bonne. En particulier, c'est la qualification de la main-d'œuvre, le soutien de l'Etat à la nouvelle économie et les infrastructures IT qui sont salués par les investisseurs, respectivement cités comme des forces de la France à hauteur de 81%, 57% et 48%. Concernant l'accès au capital et financements, ils mentionnent fréquemment l'accès relativement aisé aux premiers financements (seed et Série A) mais les difficultés rencontrées pour financer à plus grande échelle, domaine dans lequel les Etats-Unis, à l'inverse, excellent.

Autre sujet d'avenir, la RSE, est l'un des nouveaux fers de lance de la France puisque près de 70% des investisseurs américains considèrent le cadre réglementaire comme propice à l'engagement sociétal et environnemental des entreprises. Un quart des investisseurs interrogés se déclare neutre à ce sujet, et seuls 5% font part d'une perception négative. Des

résultats encourageants, mais qui invitent à redoubler d'efforts en matière de lisibilité et de cohérence du discours, d'autant que la plupart des investisseurs déplorent le manque de prévisibilité de la législation environnementale.

### **Recommandations et engagements de l'AmCham en France**

La réalisation du baromètre 2021 AmCham-Bain s'est déroulée dans une période tout à fait atypique. Il est par conséquent essentiel de garder cet état à l'esprit lors de la lecture des résultats du baromètre cette année, car les tendances peuvent être impactées par ce contexte mouvant dans les mois à venir, pouvant résulter en l'accélération ou la temporisation de certains facteurs. *« Ce Baromètre doit sans conteste amener la France à saisir cette crise comme une opportunité pour corriger ses travers ancestraux ; celle-ci a tous les leviers en main pour transformer l'essai. L'AmCham l'accompagnera dans ses efforts pour la rendre toujours plus attractive à l'investissement transatlantique. »*, déclare **Eglé de Richemont**, Directrice générale de l'AmCham en France.

#### **1. Mettre en avant les atouts des régions**

L'AmCham France encourage la création d'un statut d'Ambassadeur Régional de l'Investissement qui pourrait être décerné à des CEOs d'entreprises américaines avec une forte empreinte régionale amenés à témoigner du succès de leur propre implantation et à promouvoir leur développement. L'AmCham France s'engage ainsi à continuer de sonder les entreprises américaines implantées en régions afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis de ces dernières et à partager ces informations avec les exécutifs régionaux. L'AmCham France s'associera aux consulats et à l'Ambassade des Etats-Unis en France pour activement renforcer l'attractivité des régions.

#### **2. Saisir la crise comme une opportunité pour renforcer l'attractivité du marché du travail**

La transformation sociétale qui se dessine à l'aune de la crise que nous traversons peut être l'opportunité d'imaginer un nouveau cadre entrepreneurial de gestion des carrières et du travail. Une opportunité pour la France avec ses forces vives et ses talents de ressortir renforcée de cette période de défis et de remise en cause des certitudes. Le télétravail doit ainsi être vu comme une opportunité et non une menace. L'AmCham France s'engage à amorcer une réflexion en ce sens afin d'aboutir à des propositions concrètes et actionnables par les pouvoirs publics d'ici le second semestre 2021.

#### **3. Transformer la transition écologique et l'inclusion en vecteurs d'attractivité**

L'AmCham France salue l'impulsion du Plan de Relance qui fait de la transition écologique un moteur de la reprise économique et qui insiste sur la nécessité d'une relance inclusive. Pour faire de la transition écologique et de l'inclusion des moteurs pour l'attractivité, il est indispensable de mettre en avant les initiatives innovantes portées par les entreprises, tout en renforçant la concertation et la collaboration entre les différents secteurs économiques. La promotion et l'incitation de démarches de co-création favoriseront l'émergence de solutions innovantes, voire disruptives, qui constituent aujourd'hui une des clés pour une transition écologique pérenne et réussie.

#### **4. Poursuivre l'élan ambitieux engagé pour l'innovation**

L'AmCham France salue et encourage l'engagement continu de l'Etat pour soutenir la nouvelle économie, notamment face à la crise. L'AmCham France préconise de renforcer l'accès au capital et au financement, d'encourager les entreprises (notamment ETI et PME) à poursuivre leur digitalisation, de continuer de soutenir le développement de la culture entrepreneuriale tout en travaillant à l'adaptation d'un cadre réglementaire toujours plus favorable à l'innovation et au capital-risque.

#### **5. Maintenir la confiance des investisseurs en assurant la prévisibilité règlementaire et fiscale**

L'AmCham France salue la baisse de 20 milliards des Impôts de Production ainsi que la baisse progressive du taux d'Impôt sur les Sociétés amorcée pour atteindre 25% en 2022.

Face aux incertitudes et aux risques que le spectre de la dette publique et le climat social font porter sur les dynamiques d'investissements, l'AmCham France invite le gouvernement à rassurer les investisseurs en leur donnant davantage de visibilité sur les mesures et perspectives envisagées pour répondre à ces enjeux. Il convient de dissocier clairement dans les esprits la dette de fonctionnement de la France de la dette d'investissement associée à la crise du Covid. Par ailleurs, même si certains objectifs de politique internationale primordiaux sont poursuivis, la cohérence du discours, des propos et des signaux envoyés est essentielle à l'attractivité de la France. L'AmCham s'associera à la poursuite de cet équilibre délicat.

\*\*\*\*

#### **A propos de l'AmCham en France**

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les Etats-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique. Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines de premier plan ainsi que de nombreux partenaires académiques et économique attachés à la relation transatlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux, économiques et environnementaux. A ce titre, l'AmCham France s'attache à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi, au nom de ses membres, auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises internationales, et notamment américaines, qui sont les 1ers investisseurs et employeurs étrangers en France. Plus d'informations sur

[www.amchamfrance.org](http://www.amchamfrance.org)

Suivez-nous sur Twitter : [@amchamfrance](https://twitter.com/amchamfrance)

#### **A propos de Bain & Company**

Bain & Company est le cabinet de conseil international qui accompagne les dirigeants ambitieux pour transformer leurs entreprises en pionnières du monde de demain.

À travers 59 bureaux dans 37 pays, nous faisons équipe avec nos clients autour d'une ambition commune : atteindre des résultats exceptionnels qui leur permettent de dépasser la concurrence et de redéfinir leur secteur. En appui de nos expertises intégrées et personnalisées, nous proposons aux entreprises l'accès à un écosystème dynamique qui rassemble les acteurs du digital et de la technologie les plus innovants. Grâce à cette approche, les résultats obtenus par nos clients sont supérieurs, plus rapides et plus durables



A travers notre engagement d'investir plus d'un milliard de dollars sur 10 ans dans des activités bénévoles, nous mobilisons nos talents, ressources et expertises auprès d'associations et organismes à but non lucratif pour répondre aux défis urgents qui s'imposent en matière d'éducation, d'équité raciale et sociale et de développement économique et environnemental.

Depuis la fondation de Bain & Company en 1973, nous mesurons notre succès à l'aune de celui des entreprises qui nous font confiance : nous sommes fiers de bénéficier du taux de recommandation le plus élevé de notre secteur du conseil.

Plus d'informations sur [www.bain.com/fr](http://www.bain.com/fr)

Suivez-nous sur Twitter : [@BainCompanyFR](https://twitter.com/BainCompanyFR)

### **A propos du Net Promoter® Score**

Le Net Promoter® Score (NPS) mesure la propension à recommander un produit ou une entreprise à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs ». Net Promoter® est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc.

\*\*\*\*

### **Contacts presse**

#### **Image 7**

Florence Coupry : [fcoupry@image7.fr](mailto:fcoupry@image7.fr), tél : +33 1 53 70 74 70

#### **AmCham**

Louise Moulié : [louise.moulie@amchamfrance.org](mailto:louise.moulie@amchamfrance.org), tél : +33 6 31 62 75 95

#### **Bain & Company**

France de Roquemaurel : [france.deroquemaurel@bain.com](mailto:france.deroquemaurel@bain.com), tél : +33 1 44 55 75 75